

Nous sommes stupéfaits quand nous entendons les organes officiels du nouveau cabinet dire qu'il faut être de grandes puissances, l'Angleterre et la Russie notamment, des relations intimes, sinon des alliances formelles. Est-ce sérieusement qu'ils se figurent pouvoir trouver quelque chose en Europe qui vaille ou puisse s'allier à nous ? Avec l'instabilité de nos gouvernements, avec l'incohérence de notre politique, avec les crises permanentes dans lesquelles nous vivons, à quelle puissance pouvons-nous donner des garanties que les pactes de la veille seront encore debout le lendemain, et que les hommes qui les auraient conclus auront le temps de les mettre à exécution ? Une République d'agitations, de convulsions et de révolutions perpétuelles est fatalement vouée à l'isolement international.

Il est, d'ailleurs, impossible de nier l'impression déplorable qu'a produite partout en Europe la politique de violence et d'ostentation qui vient de prévaloir et dont le cabinet du 21 février est l'expression. L'opinion publique s'est unanimement prononcée contre ces mesures arbitraires. Quant aux gouvernements, ils n'ont pas dissimulé à nos agents les sentiments pénibles qu'ils en éprouvaient. Le nouveau ministre des affaires étrangères doit avoir en ses mains des rapports qui ne peuvent lui laisser aucun doute à cet égard.

De tels faits ne sont évidemment pas de nature à nous concilier les sympathies des pays où règnent des familles alliées aux princes qu'on frappe avec une si impolitique rigueur. Les gouvernements étrangers voient avec une juste inquiétude la République glisser sur la pente fatale du jacobinisme, et les souvenirs, non oubliés, de la première Révolution y sont partout exploités contre nous.

C'est donc pas dans des circonstances faciles que le nouveau ministre des affaires étrangères s'installe au quai d'Orsay. Il lui faudrait des qualités supérieures, un ascendant personnel considérable pour triompher des préventions et des obstacles qu'il va rencontrer sur ses pas. M. Challemel-Lacour est-il à la hauteur de cette mission délicate ? Ses amis et ses flatteurs l'affirment. Nous nous permettrons d'être moins optimistes.

C'est un secret pour personne que son ambassade à Londres n'a pas précisément relevé son autorité dans le monde diplomatique, et si on lui a pas assuré, dans les hautes régions officielles, tout le succès qu'il pouvait désirer. A la tête du gouvernement appelé à traiter avec les représentants des vieilles monarchies européennes, aura-t-il plus de prestige et d'influence qu'il n'en a eu à la cour de la reine Victoria ? Le doute est au moins permis. Mais nous ne tarderons pas à être fixés à cet égard et nous pourrions juger la valeur de l'homme par ses œuvres.

Bornons-nous à constater que la situation est grave, les questions compliquées et ardues; il faudrait beaucoup de tact, beaucoup de souplesse, beaucoup d'expérience et d'habileté pour manœuvrer sûrement au milieu de ces écueils. Tous ces mérites se trouveront-ils réunis dans les hommes qui tiennent le pouvoir ? Dieu le veuille mais c'est encore un problème.

### DEPECHES TELEGRAPHIQUES

(Service particulier)

### NOUVELLES PARLEMENTAIRES

**Les récidivistes**  
Paris, 28 février.  
La commission des récidivistes vient de nommer M. Laroze, président, en remplacement de M. Martin-Fénelier, et M. Germaine, rapporteur, en remplacement de M. Waldeck-Rousseau.  
M. Laroze et Germaine-Réache ont été chargés de se rendre auprès de M. Waldeck-Rousseau pour lui demander communication de son rapport.  
L'accord n'est pas entièrement fait entre la commission et le gouvernement sur la désignation d'un lieu de transportation.  
Il semble cependant probable que les forçats de la Nouvelle-Calédonie seront envoyés dans une des îles de l'archipel des Nouvelles-Hébrides, et que la Nouvelle-Calédonie deviendra le lieu de transportation des récidivistes.  
M. Germaine-Réache voudrait que les récidivistes fussent transportés à Madagascar.

**Entre amis**  
Paris, 28 février.  
On a beaucoup remarqué au Sénat que M. Say a été hier battu par M. Calmon pour la présidence de la commission du budget. Il n'a rien de cela vu, dit-on, dans son cabinet. M. Calmon a été élu par un vote de 10 voix contre 9. M. Laroze, procureur de la République, dit n'être pas le secrétaire de la Ligue agricole irlandaise (Land League), mais de la Ligue agricole anglaise. Il déclare être absolument innocent du crime qu'on lui impute. Il s'agit d'un crime qui se trouvait à Londres lors du crime de Phoenix Park.

**La révision de la Constitution**  
Paris, 28 février.  
Dans une réunion qui a eu lieu aujourd'hui, le groupe de l'Union républicaine s'est montré favorable à la révision de la Constitution.

**Les grandes Compagnies**  
Paris, 28 février.  
La Liberté croit savoir que les négociations de M. Besnat, ministre des Travaux publics, avec les Compagnies de chemins de fer, commenceront dans huit jours.

**La cause des écoles**  
Paris, 28 février.  
La commission de la cause des écoles, après avoir entendu les explications de MM. Ferry et Tirard, a reconnu qu'il y avait un abus dans l'emploi des fonds de la cause.

**Charité collectiviste**  
Lyon, 28 février.  
On lit dans la Gazette de Louvain, du 27 février, que le conseil municipal de cette ville a décidé de créer une commission pour étudier les questions de charité collectiviste.

**La Liberté annonce** que plusieurs commerçants parisiens ont été entendus par la commission des récidivistes.

mission des faillites. Ils ont insisté, en présence de la commission des affaires, sur l'urgence de la réforme de la loi sur les faillites.

### NOUVELLES DIVERSES

**Le sous-secrétaire d'Etat de M. Jules Ferry**  
Paris, 28 février.  
M. Durand, sous-secrétaire d'Etat à l'Instruction publique a pris possession, ce matin, de ses nouvelles fonctions.

**Le ministre des Travaux publics français en Belgique**  
Paris, 28 février.  
M. Ruyss, ministre des Travaux publics, doit se rendre à Anvers pour visiter les installations maritimes du nord et du sud, en compagnie du ministre des Travaux publics de Belgique.

**M. Duclercq**  
Paris, 28 février.  
La santé de M. Duclercq, qui est retourné dans son appartement, boulevard Haussmann, 128, s'améliore tous les jours, mais avec lenteur, et son état exige encore de longs soins.

**M. Albert Grévy**  
On émet que M. Albert Grévy doit remplacer M. Duchâtel, ambassadeur à Vienne. Le successeur de celui-ci serait l'amiral Jaure, actuellement à St-Petersbourg.

**Les princes d'Orléans**  
On fait annoncer que les princes d'Orléans vont prendre du service à l'étranger, dit le Soleil, on voudrait leur en donner l'été, en voudrait les y pousser. Le plan n'est pas mûri, dit-on, et on attendra. Nous croyons cependant que le plan échouera: nous croyons que personne, parmi ceux auxquels on tend le piège, ne s'y laissera prendre.

**Le duc de Chartres à Cannes**  
Cannes, 28 février.  
Le duc de Chartres est arrivé à Cannes, par l'express de 2 h. 1/2.

**Le comte de Paris attendit à la gare.**  
Il est parti aussitôt pour la villa Saint-Jean.

**Le remplacement du duc de Chartres**  
On annonce que M. de Bonnaville, lieutenant-colonel au 11e régiment de chasseurs, est nommé colonel du 12e régiment de chasseurs, en remplacement du duc de Chartres.

**Une patriotique souscription**  
Montpellier, 28 février.  
On tire vingt-cinq habitants de notre ville viennent d'adresser une lettre au Messager pour le prier d'ouvrir une souscription, afin d'offrir au général de division Brin-court les insignes de grand-croix de la Légion d'honneur que lui a créés. Il y a un mois à peine, le gouvernement de ce général a été déclaré nul et le titre avec l'insigne de la Légion d'honneur a été supprimé.

**Nous protestons** ainsi, ajoutent les signataires, autant qu'il dépend de nous, contre le traitement infligé à son tour, une souscription pour offrir une épée d'honneur au général Thibautin, ministre de la guerre.

**Le départ de M. Farcy de la France**  
Paris, 28 février.  
La France annonce que M. Farcy quitte demain la république en chef de la France.

**Une légitime résistance**  
Paris, 28 février.  
Les évènements survenus à Rome pour le mois de mars ont résolu de ne point demander au gouvernement l'autorisation de leur déplacement.

**L'arrestation de Byrn**  
Paris, 28 février.  
Voici quelques détails sur l'arrestation de Frank Byrn, que nous avons annoncée hier. Byrn a été arrêté par la police française, sur la présentation d'un mandat d'arrêt lancé par un magistrat de Dublin, et en vertu de la convention internationale diplomatique de 1864, aux termes de laquelle tout criminel ou tout individu présumé tel est de droit arrêté. Il est incarcéré d'avoir participé à l'assassinat de lord Cavendish, Byrn, qui se trouvait depuis quelque temps à Cannes, était arrivé à Paris le 16 février dernier. Il habitait, depuis huit jours, une chambre dans une maison meublée située au n° 38 de la rue Saint-Honoré.

Il avait retenu dans un hôtel un de ses compatriotes, nommé Eugène Davis, irlandais comme lui.

Byrn s'étant aperçu, il y a deux jours, que des individus aux allures suspectes résidaient aux abords de l'hôtel, bien qu'il était surveillé par la police, il se rendit à l'adresse indiquée par le mandat d'arrêt. Il fut arrêté par la police et conduit au Dépôt.

Il a été interrogé par M. Lenoir, procureur de la République, dit n'être pas le secrétaire de la Ligue agricole irlandaise (Land League), mais de la Ligue agricole anglaise. Il déclare être absolument innocent du crime qu'on lui impute. Il s'agit d'un crime qui se trouvait à Londres lors du crime de Phoenix Park.

Il a été interrogé par M. Lenoir, procureur de la République, dit n'être pas le secrétaire de la Ligue agricole irlandaise (Land League), mais de la Ligue agricole anglaise. Il déclare être absolument innocent du crime qu'on lui impute. Il s'agit d'un crime qui se trouvait à Londres lors du crime de Phoenix Park.

Il a été interrogé par M. Lenoir, procureur de la République, dit n'être pas le secrétaire de la Ligue agricole irlandaise (Land League), mais de la Ligue agricole anglaise. Il déclare être absolument innocent du crime qu'on lui impute. Il s'agit d'un crime qui se trouvait à Londres lors du crime de Phoenix Park.

Il a été interrogé par M. Lenoir, procureur de la République, dit n'être pas le secrétaire de la Ligue agricole irlandaise (Land League), mais de la Ligue agricole anglaise. Il déclare être absolument innocent du crime qu'on lui impute. Il s'agit d'un crime qui se trouvait à Londres lors du crime de Phoenix Park.

Il a été interrogé par M. Lenoir, procureur de la République, dit n'être pas le secrétaire de la Ligue agricole irlandaise (Land League), mais de la Ligue agricole anglaise. Il déclare être absolument innocent du crime qu'on lui impute. Il s'agit d'un crime qui se trouvait à Londres lors du crime de Phoenix Park.

Il a été interrogé par M. Lenoir, procureur de la République, dit n'être pas le secrétaire de la Ligue agricole irlandaise (Land League), mais de la Ligue agricole anglaise. Il déclare être absolument innocent du crime qu'on lui impute. Il s'agit d'un crime qui se trouvait à Londres lors du crime de Phoenix Park.

Il a été interrogé par M. Lenoir, procureur de la République, dit n'être pas le secrétaire de la Ligue agricole irlandaise (Land League), mais de la Ligue agricole anglaise. Il déclare être absolument innocent du crime qu'on lui impute. Il s'agit d'un crime qui se trouvait à Londres lors du crime de Phoenix Park.

Il a été interrogé par M. Lenoir, procureur de la République, dit n'être pas le secrétaire de la Ligue agricole irlandaise (Land League), mais de la Ligue agricole anglaise. Il déclare être absolument innocent du crime qu'on lui impute. Il s'agit d'un crime qui se trouvait à Londres lors du crime de Phoenix Park.

Il a été interrogé par M. Lenoir, procureur de la République, dit n'être pas le secrétaire de la Ligue agricole irlandaise (Land League), mais de la Ligue agricole anglaise. Il déclare être absolument innocent du crime qu'on lui impute. Il s'agit d'un crime qui se trouvait à Londres lors du crime de Phoenix Park.

Il a été interrogé par M. Lenoir, procureur de la République, dit n'être pas le secrétaire de la Ligue agricole irlandaise (Land League), mais de la Ligue agricole anglaise. Il déclare être absolument innocent du crime qu'on lui impute. Il s'agit d'un crime qui se trouvait à Londres lors du crime de Phoenix Park.

Il a été interrogé par M. Lenoir, procureur de la République, dit n'être pas le secrétaire de la Ligue agricole irlandaise (Land League), mais de la Ligue agricole anglaise. Il déclare être absolument innocent du crime qu'on lui impute. Il s'agit d'un crime qui se trouvait à Londres lors du crime de Phoenix Park.

Il a été interrogé par M. Lenoir, procureur de la République, dit n'être pas le secrétaire de la Ligue agricole irlandaise (Land League), mais de la Ligue agricole anglaise. Il déclare être absolument innocent du crime qu'on lui impute. Il s'agit d'un crime qui se trouvait à Londres lors du crime de Phoenix Park.

### ÉTRANGER

#### Le mouvement anarchiste

**Les anarchistes en Espagne**  
Madrid, 28 février.  
L'instruction de l'affaire des sociétés secrètes en Andalousie a déjà établi que le nombre des affiliés est considérable et qu'il existe une communication avec l'International.

La bande de ces ramificateurs dans toutes les villes importantes, et surtout à Madrid et à Barcelone. Chaque jour amène la découverte de nouveaux centres de propagande. Les arrestations augmentent.

Les prisonniers de Xérès et d'Arcos sont bondés. Les autorités demandent des renforts et le concours de la gendarmerie pour opérer les arrestations dans les campagnes. Le procureur général a reçu l'ordre de Seville est arrivé à Xérès avec les juges spéciaux.

Le chef de la bande dite de la Main Noire a été arrêté à Arcos. Il a fait des révélations qui incriminent l'International et confirment l'existence de la propagande et l'existence des tribunaux secrets. Sur ces indications on a immédiatement arrêté quarante internationaux.

Les juges et les autorités ont reçu par les courriers de Barcelone et de Madrid des lettres comminatoires anonymes.

Les anarchistes de la campagne redoublent d'autant dans leur agression contre les propriétaires et les personnes.

M. Candau interpelle le gouvernement au sujet du mouvement anarchiste dans l'Andalousie. Il déclare que l'association de la « Main Noire » veut supprimer la société.

M. Candau adjure le gouvernement de sévir énergiquement contre les criminels.

Les ministres de l'intérieur répondent que les anarchistes sont actuellement livrés aux tribunaux.

Les préfets de l'Andalousie ont pris des mesures pour protéger les agriculteurs contre les malfaiteurs.

M. Candau adjure le gouvernement de sévir énergiquement contre les criminels.

Les ministres de l'intérieur répondent que les anarchistes sont actuellement livrés aux tribunaux.

Les préfets de l'Andalousie ont pris des mesures pour protéger les agriculteurs contre les malfaiteurs.

M. Candau adjure le gouvernement de sévir énergiquement contre les criminels.

Les ministres de l'intérieur répondent que les anarchistes sont actuellement livrés aux tribunaux.

Les préfets de l'Andalousie ont pris des mesures pour protéger les agriculteurs contre les malfaiteurs.

M. Candau adjure le gouvernement de sévir énergiquement contre les criminels.

Les ministres de l'intérieur répondent que les anarchistes sont actuellement livrés aux tribunaux.

Les préfets de l'Andalousie ont pris des mesures pour protéger les agriculteurs contre les malfaiteurs.

M. Candau adjure le gouvernement de sévir énergiquement contre les criminels.

Les ministres de l'intérieur répondent que les anarchistes sont actuellement livrés aux tribunaux.

Les préfets de l'Andalousie ont pris des mesures pour protéger les agriculteurs contre les malfaiteurs.

M. Candau adjure le gouvernement de sévir énergiquement contre les criminels.

Les ministres de l'intérieur répondent que les anarchistes sont actuellement livrés aux tribunaux.

Les préfets de l'Andalousie ont pris des mesures pour protéger les agriculteurs contre les malfaiteurs.

M. Candau adjure le gouvernement de sévir énergiquement contre les criminels.

Les ministres de l'intérieur répondent que les anarchistes sont actuellement livrés aux tribunaux.

Les préfets de l'Andalousie ont pris des mesures pour protéger les agriculteurs contre les malfaiteurs.

### CHRONIQUE LOCALE

#### TOURCOING

**VENTE PUBLIQUE.** — La commission syndicale de la Bourse a fixé au mercredi 21 mars, la date de la prochaine vente publique de la Bourse. Le catalogue spécifiera les lots de blouses qui seront offerts aux taux de conditionnement de 10/0.

Les quantités à exposer devront être annoncées par le jeudi 15 mars, dernier, et les enchères rendues dans les Magasins-Général, rue Neuve de Louvain, le lendemain vendredi 16.

Les Courtiers: Ferdinand Laperosse, Emile Desobry, Antoine Bourlet.

Observation: Toute marchandise qui ne sera pas annoncée ou rendue dans les délais ci-dessus désignés, sera rigoureusement refusée.

Tout lot pour lequel la limite de vente n'aura pas été envoyée, par écrit, à la direction des Magasins-Général, sera adjugé d'office au plus offrant.

Les quantités à exposer doivent être indiquées par le nombre de balles, la désignation, le poids brut au moins approximatif, et la tare exacte.

MM. les négociants sont priés de désigner sur le billet d'annonce, accompagnant la marchandise, les lots qui leur auront été attribués et de vendre au mieux, afin que l'indication en soit faite sur le catalogue.

**COURS ET BLESSES.** — Lundi dernier, les nommés Alois Storie et Léopold Decocq ont été arrêtés, vers dix heures du soir, dans l'estaminet du sieur Charles Degrande, à Mouvoux, où ils se livraient plusieurs consommations.

Quand l'heure de la retraite fut arrivée, le cabaretier, engagé poliment ses hôtes à payer, puis à partir.

Storie et Decocq refusèrent de se rendre à l'une et à l'autre de ces invitations.

Comme Degrande insistait encore, Decocq saisit une chaudière et la lança à la tête du cabaretier qui fut assez grièvement blessé.

Quant à Storie, il n'a point frappé; il s'est contenté de proférer des injures.

**Vol à Bondues.** — Dans la nuit du 21 au 25 de ce mois, vers trois heures, le nommé François Lambin, cultivateur demeurant à Bondues, entendit du bruit dans sa cour. Il se leva immédiatement, descendit avec précaution et aperçut un individu qui ne reconut point et qui tenait à la main une lanterne allumée.

Cet individu, interpellé par Lambin ne répondit que par la fuite.

Lambin avant de remonter se coucher, visita toute sa maison et n'y remarqua aucun désordre.

Le lendemain seulement on trouva ouverte la porte du poulailler, et on constata la disparition de treize poules ayant ensemble une valeur de 75 francs.

**EXPRESS.** — Gastélin, âgé de 32 ans, peigneur, né à Lille de parents belges, condamné à 1 mois de prison pour vol. — Zacharie Fort, condamné à six mois pour vol. — Louis Gillen, 17 ans, couvreur, condamné à Lille, à 1 mois de prison pour vol. — René Layac, 45 ans, tailleur. — Oscar Josin, 45 ans, tailleur. — Théodore Van Bours, 42 ans, tourneur. — Charles Van Pennes, 31 ans, terrassier, vagabondage.

**SCANDALE A RIVES.** — On nous assure que hier matin, les murs de la section de Rives étaient couverts de milliers d'affiches, découpées en forme de politiques sans tête, de pantalons de femme, d'amaux fantastiques, et que chacune de ces affiches portait, avec une adresse, le nom d'un des habitants de Rives, et les mots: « Insultez-moi pour le conseil municipal de cette section. »

Le commissariat de police du quartier, le bureau des douanes, l'hôtel des Postes, la maison de M. Paméard, dispensaient sous ces illustrations d'un nouveau genre.

A sept heures du matin, on a failli arrêter un des auteurs manifestants.

Deux patrouilles ont été organisées dans le quartier pour surveiller les individus, mais jusqu'à aucune arrestation n'a été faite.

Une cinquantaine d'affiches sont entre les mains de M. Desbats, commissaire de l'arrondissement, qui en fait activement rechercher les auteurs.

**SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.** — Samedi prochain, à 8 heures 1/2 du soir, aura lieu une conférence organisée par la Société de Géographie, M. Petit, ingénieur des mines, ancien chef de service des mines en Cochinchine, traitera de la Cochinchine française, du Cambodge et du Tonkin. Des projections lumineuses seront présentées à la fin de la séance.

Cette conférence aura lieu dans la grande salle de la Société Industrielle (23, rue des Jardins).

**SOCIÉTÉ RÉGIONALE D'HORTICULTURE DU NORD DE LA FRANCE.** — Une petite exposition d'horticulture s'ouvrira au Palais-Rameau, le dimanche 4 mars prochain.

**CHRONIQUE DU TRAVAIL.** — Douze ouvriers du gaz de Wazemmes ont quitté le travail à la suite d'une altercation avec le directeur, au sujet du règlement.

**GRAND THÉÂTRE.** — Hier soir, les abonnés du Grand-Théâtre se sont réunis dans la salle des fêtes du Café Hubert, rue de la Gare.

M. Kind, avocat, a donné lecture d'une lettre adressée à M. le Maire de Lille, dans laquelle ces messieurs demandent quelques modifications au cahier des charges pour l'an prochain, et la stricte exécution dudit cahier.

### ÉTRANGER

#### Le mouvement anarchiste

**Les anarchistes en Espagne**  
Madrid, 28 février.  
L'instruction de l'affaire des sociétés secrètes en Andalousie a déjà établi que le nombre des affiliés est considérable et qu'il existe une communication avec l'International.

La bande de ces ramificateurs dans toutes les villes importantes, et surtout à Madrid et à Barcelone. Chaque jour amène la découverte de nouveaux centres de propagande. Les arrestations augmentent.

Les prisonniers de Xérès et d'Arcos sont bondés. Les autorités demandent des renforts et le concours de la gendarmerie pour opérer les arrestations dans les campagnes. Le procureur général a reçu l'ordre de Seville est arrivé à Xérès avec les juges spéciaux.

Le chef de la bande dite de la Main Noire a été arrêté à Arcos. Il a fait des révélations qui incriminent l'International et confirment l'existence de la propagande et l'existence des tribunaux secrets. Sur ces indications on a immédiatement arrêté quarante internationaux.

Les juges et les autorités ont reçu par les courriers de Barcelone et de Madrid des lettres comminatoires anonymes.

Les anarchistes de la campagne redoublent d'autant dans leur agression contre les propriétaires et les personnes.

M. Candau interpelle le gouvernement au sujet du mouvement anarchiste dans l'Andalousie. Il déclare que l'association de la « Main Noire » veut supprimer la société.

M. Candau adjure le gouvernement de sévir énergiquement contre les criminels.

Les ministres de l'intérieur répondent que les anarchistes sont actuellement livrés aux tribunaux.

Les préfets de l'Andalousie ont pris des mesures pour protéger les agriculteurs contre les malfaiteurs.

M. Candau adjure le gouvernement de sévir énergiquement contre les criminels.

Les ministres de l'intérieur répondent que les anarchistes sont actuellement livrés aux tribunaux.

Les préfets de l'Andalousie ont pris des mesures pour protéger les agriculteurs contre les malfaiteurs.

M. Candau adjure le gouvernement de sévir énergiquement contre les criminels.

Les ministres de l'intérieur répondent que les anarchistes sont actuellement livrés aux tribunaux.

Les préfets de l'Andalousie ont pris des mesures pour protéger les agriculteurs contre les malfaiteurs.

M. Candau adjure le gouvernement de sévir énergiquement contre les criminels.

Les ministres de l'intérieur répondent que les anarchistes sont actuellement livrés aux tribunaux.

Les préfets de l'Andalousie ont pris des mesures pour protéger les agriculteurs contre les malfaiteurs.

M. Candau adjure le gouvernement de sévir énergiquement contre les criminels.

Les ministres de l'intérieur répondent que les anarchistes sont actuellement livrés aux tribunaux.

Les préfets de l'Andalousie ont pris des mesures pour protéger les agriculteurs contre les malfaiteurs.

M. Candau adjure le gouvernement de sévir énergiquement contre les criminels.

Les ministres de l'intérieur répondent que les anarchistes sont actuellement livrés aux tribunaux.

Les préfets de l'Andalousie ont pris des mesures pour protéger les agriculteurs contre les malfaiteurs.

M. Candau adjure le gouvernement de sévir énergiquement contre les criminels.

Les ministres de l'intérieur répondent que les anarchistes sont actuellement livrés aux tribunaux.

Les préfets de l'Andalousie ont pris des mesures pour protéger les agriculteurs contre les malfaiteurs.

### ÉTRANGER

#### Le mouvement anarchiste

**Les anarchistes en Espagne**  
Madrid, 28 février.  
L'instruction de l'affaire des sociétés secrètes en Andalousie a déjà établi que le nombre des affiliés est considérable et qu'il existe une communication avec l'International.

La bande de ces ramificateurs dans toutes les villes importantes, et surtout à Madrid et à Barcelone. Chaque jour amène la découverte de nouveaux centres de propagande. Les arrestations augmentent.

Les prisonniers de Xérès et d'Arcos sont bondés. Les autorités demandent des renforts et le concours de la gendarmerie pour opérer les arrestations dans les campagnes. Le procureur général a reçu l'ordre de Seville est arrivé à Xérès avec les juges spéciaux.

Le chef de la bande dite de la Main Noire a été arrêté à Arcos. Il a fait des révélations qui incriminent l'International et confirment l'existence de la propagande et l'existence des tribunaux secrets. Sur ces indications on a immédiatement arrêté quarante internationaux.

Les juges et les autorités ont reçu par les courriers de Barcelone et de Madrid des lettres comminatoires anonymes.

Les anarchistes de la campagne redoublent d'autant dans leur agression contre les propriétaires et les personnes.

M. Candau interpelle le gouvernement au sujet du mouvement anarchiste dans l'Andalousie. Il déclare que l'association de la « Main Noire » veut supprimer la société.

M. Candau adjure le gouvernement de sévir énergiquement contre les criminels.

Les ministres de l'intérieur répondent que les anarchistes sont actuellement livrés aux tribunaux.

Les préfets de l'Andalousie ont pris des mesures pour protéger les agriculteurs contre les malfaiteurs.

M. Candau adjure le gouvernement de sévir énergiquement contre les criminels.

Les ministres de l'intérieur répondent que les anarchistes sont actuellement livrés aux tribunaux.

Les préfets de l'Andalousie ont pris des mesures pour protéger les agriculteurs contre les malfaiteurs.

M. Candau adjure le gouvernement de sévir énergiquement contre les criminels.

Les ministres de l'intérieur répondent que les anarchistes sont actuellement livrés aux tribunaux.

Les préfets de l'Andalousie ont pris des mesures pour protéger les agriculteurs contre les malfaiteurs.

M. Candau adjure le gouvernement de sévir énergiquement contre les criminels.

Les ministres de l'intérieur répondent que les anarchistes sont actuellement livrés aux tribunaux.

Les préfets de l'Andalousie ont pris des mesures pour protéger les agriculteurs contre les malfaiteurs.

M. Candau adjure le gouvernement de sévir énergiquement contre les criminels.

Les ministres de l'intérieur répondent que les anarchistes sont actuellement livrés aux tribunaux.

Les préfets de l'Andalousie ont pris des mesures pour protéger les agriculteurs contre les malfaiteurs.

M. Candau adjure le gouvernement de sévir énergiquement contre les criminels.

Les ministres de l'intérieur répondent que les anarchistes sont actuellement livrés aux tribunaux.

Les préfets de l'Andalousie ont pris des mesures pour protéger les agriculteurs contre les malfaiteurs.

M. Candau adjure le gouvernement de sévir énergiquement contre les criminels.

Les ministres de l'intérieur répondent que les anarchistes sont actuellement livrés aux tribunaux.

Les préfets de l'Andalousie ont pris des mesures pour protéger les agriculteurs contre les malfaiteurs.